RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01136
Numéro SIREN : 794 254 896
Nom ou dénomination : ABMS Groupe

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/012620

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 104	999	105	473	-368	-77.80
	Fonds commercial (1)	223 093		223 093	184 500	38 593	20.92
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	24 929	17 340	7 590	10 951	-3 362	-30.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	360 796		360 796	360 796		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	45 075		45 075	21 500	23 575	109.65
	Total II	654 997	18 339	636 659	578 220	58 438	10.11
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	274 206		274 206	285 396	-11 190	-3.92
	Autres créances	529 453		529 453	210 305	319 149	151.76
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	292 639		292 639	94 769	197 870	208.79
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	9 344		9 344	3 636	5 708	156.98
	Total III	1 105 643		1 105 643	594 105	511 537	86.10
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 760 640	18 339	1 742 301	1 172 326	569 976	48.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 20 000
(3) Dont à plus d'un an

c a b i n e t
MURAZ PAVILLET
3 chemin du Vieux Chêne
38240 Meylan
Tél. 04 76 04 04 10
Fax 04 76 04 04 89

copie certifiée conforme
Le Président
Thierry DORELAND

SAS ABMS GROUPE

RUE DU TRUCHET
ZA LES SPEYRES EST
38450 VIF

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 323 700)	323 700	323 700		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	336 294	336 294		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	28 800	28 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	164 546	164 546		
	Report à nouveau	-1 170 628		-1 170 628	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	774 508	-1 170 628	1 945 136	166.16
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	457 220	-317 288	774 508	244.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	866 459	935 367	-68 907	-7.37
	Concours bancaires courants	340	324	16	4.81
	Emprunts et dettes financières diverses	37 445	179 538	-142 093	-79.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 757	13 461	296	2.20
	Dettes fiscales et sociales	218 988	176 384	42 604	24.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	148 093	184 500	-36 407	-19.73
	Autres dettes		40	-40	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 285 082	1 489 614	-204 532	-13.73
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 742 301	1 172 326	569 976	48.62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	578 632	650 988		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 362 892		1 362 892	1 203 414	159 478	13.25
Chiffre d'affaires NET	1 362 892		1 362 892	1 203 414	159 478	13.25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 667		2 667	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 839	24 940	-4 101	-16.44
Autres produits			10	13	-3	-23.83
Total des Produits d'exploitation (I)			1 386 407	1 228 367	158 040	12.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			225 686	275 457	-49 771	-18.07
Impôts, taxes et versements assimilés			17 899	19 450	-1 552	-7.98
Salaires et traitements			556 975	631 271	-74 297	-11.77
Charges sociales			217 829	250 076	-32 247	-12.90
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 718	6 967	751	10.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	2	6	294.12
Total des Charges d'exploitation (II)			1 026 113	1 183 224	-157 111	-13.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			360 295	45 143	315 151	698.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			36 757	2 130	34 627	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	482 517	2 197	480 320	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	482 517	2 197	480 320	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	15 642	16 381	-739	-4.51
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	15 642	16 381	-739	-4.51
2. Résultat financier (V-VI)	466 875	-14 184	481 060	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	790 412	28 829	761 583	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		16 636	-16 636	-100.00
Total VII		16 636	-16 636	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		93 519	-93 519	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 113 265	-1 113 265	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		9 310	-9 310	-100.00
Total VIII		1 216 094	-1 216 094	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-1 199 458	1 199 458	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	15 904		15 904	
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 868 925	1 247 200	621 724	49.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 094 417	2 417 829	-1 323 412	-54.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	774 508	-1 170 628	1 945 136	166.16
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	22 939	45 447		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	2 517	2 197		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Titres immobilisés	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations	14
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 742 301.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 362 891.66 Euros et dégageant un bénéfice de 774 507.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Reconstitution des capitaux propres

Au cours de l'exercice, la société a pris la décision de prélever sur les réserves des exercices antérieurs de ses deux filiales les sommes de 200 000 € pour SBR France et de 280 000 € pour ABMS Conseil.

Par conséquent, les capitaux sont d'ores et déjà reconstitués à la clôture de l'exercice du fait des dividendes perçus.

Rachat d'actions propres

La société a racheté 24 actions de ses propres actions (0,74%) pour un montant de 20 000 € qui figure en autres immobilisations financières.

Accord d'intéressement

Un accord d'intéressement de groupe est en vigueur au sein de la société dans le cadre des dispositions prévues par le Code du Travail relatives à l'intéressement.
L'accord valable au cours de cet exercice se substitue au précédent accord et couvre une période de trois exercices débutant le 01/01/2018 et s'achevant le 31/12/2020.
Le présent accord de groupe s'applique à la société Holding ABMS Groupe et à ses sociétés filiales SBR France et ABMS Conseil.

Les dispositions du présent accord s'appliquent à l'ensemble du personnel salarié de la société ayant au minimum 3 mois d'ancienneté dans l'entreprise calculés sur l'exercice annuel considéré et sur les douze derniers mois qui le précédent. Le droit à intéressement est acquis dès obtention de 3 mois d'ancienneté.

Le montant global d'intéressement correspond à 10% du résultat distribuable, lui même définit dans l'accord.
Au titre de cet exercice, l'intéressement pour ABMS Groupe ressort à 15 904 € et a été provisonné en autres charges de personnel.
Le versement effectif interviendra au cours de l'exercice suivant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fonds de commerce "ADC"

Suivant acte d'achat du 05/11/2019, la société ABMS GROUPE a acquis le fonds de commerce "ADC".

Il s'agit d'un fonds de commerce de contrôle et de diagnostics sur ascenseurs incluant la gestion d'une association d'ingénieurs, de techniciens et de conseillers technico-commerciaux traitant en général de toutes les questions techniques, des études, contrôles et expertises des équipements techniques du bâtiment et notamment des ascenseurs, exploitée à LORGUES.

Les éléments incorporels (clientèles, achalandages et fichiers clients correspondant) concernent les activités suivantes :
- Contrôles quinquennaux (CTQ) ;
- Contrats de suivi annuel d'entretien ascenseurs (MAT).

Les parties se sont entendues sur un prix ferme de 184 500 € et sur un prix variable en fonction du chiffre d'affaires annuel des activités CTQ et MAT de 2020 à 2022.
Compte tenu de l'absence de visibilité de ces deux activités sur les années à venir, la société a activé au cours de l'exercice 2019 le montant ferme de 184 500 €, représentant le fonds commercial ADC au 31/12/2019.

Les modalités de paiement sont les suivantes :
- comptant à concurrence de 75 000 € : payé et financé par emprunt bancaire début 2020
- le solde payé en 3 fois de 2021 à 2023 : 36 500 € par échéance augmenté de la partie variable de 23% du chiffre d'affaire annuel CTQ et MAT.

Au cours de l'exercice, il a été activé la part variable relative au chiffre d'affaires 2020 soit 38 593,09.
Au 31/12/2020, le fonds de commerce ADC est valororisé à l'actif pour 223 003,09 € et la dette au passif s'élève à 148 093, 09 €.
L'échéance 2021 à payer s'établit ainsi à la somme de 75 093.09 €.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	185 604		38 593
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 941		3 988
TOTAL	20 941		3 988
Autres participations	360 796		
Prêts, autres immobilisations financières	21 500		23 575
TOTAL	382 296		23 575
TOTAL GENERAL	588 841		66 156

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			224 197	224 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 929	24 929
TOTAL			24 929	24 929
Autres participations			360 796	360 796
Prêts, autres immobilisations financières			45 075	45 075
TOTAL .			405 871	405 871
TOTAL GENERAL			654 997	654 997

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	631	368		999
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 990	7 350		17 340
TOTAL	9 990	7 350		17 340
TOTAL GENERAL	10 621	7 718		18 339

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	368				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 350				
TOTAL	7 350				
TOTAL GENERAL	7 718				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	45 075	20 000	25 075
Autres créances clients	274 206	274 206	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 881	1 881	
Divers état et autres collectivités publiques	881	881	
Groupe et associés	519 817	519 817	
Débiteurs divers	6 874	6 874	
Charges constatées d'avance	9 344	9 344	
TOTAL	858 078	833 003	25 075

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 627	1 627		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	865 172	231 722	633 450	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 757	13 757		
Personnel et comptes rattachés	56 318	56 318		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 714	47 714		
Taxe sur la valeur ajoutée	100 845	100 845		
Autres impôts taxes et assimilés	14 111	14 111		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	148 093	75 093	73 000	
Groupe et associés	37 445	37 445		
TOTAL	1 285 082	578 632	706 450	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	82 200			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	169 843			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	3 237			3 237

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce ADC	223 093			223 093	
Total	223 093			223 093	

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation et du test de dépréciation effectué, le fonds commercial n'a fait l'objet d'aucun amortissement et d'aucune dépréciation.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les immobilisations financières sont composées des titres des filiales et autres participations, comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition.

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les sources d'incertitudes nécessitant un recours à des estimations pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle de la valeur nette comptable des actifs à la date de clôture, sont relatives à l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation.

Au moins une fois par an, à chaque date d'arrêté, et à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur, la société vérifie la nécessité de déprécier les titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations et autres titres ou créances immobilisés est inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée du montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 275
Dettes fiscales et sociales	81 378
Total	86 280

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 344
Total	9 344

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Employés	1
Total	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	719 596
Total	719 596

- **Emprunt BPI** (nominal 430 k€)
Solde restant dû au 31/12/20 : 408 500€

* Gage espèce : 21.5 k€
* Garantie Bpifrance Financement : 50%
* Engagement de conserver les titres ABMS AICO pendant la durée de l'emprunt

- **Emprunt Crédit Agricole Sud Rhône Alpes-CASRA** (nominal 431,6 k€)
Solde restant dû au 31/12/20 : 311 096 €

* Nantissements des titres ABMS AICO

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Enagagement total		121 212
Engagement total		121 212

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge de la date de clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),

- Taux d'actualisation de 0,34 %.

ABMS GROUPE
Société par Actions Simplifiée au capital de 323 700 euros
Siège social : ZA les Speyres Est - Rue du Truchet 38450 VIF
794 254 896 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un
Et le dix mai
A quatorze heures

Les associés de la société ABMS GROUPE, Société par Actions Simplifiée au capital de 323 700 euros divisé en 3 237 actions de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège de la société, sur convocation de la Présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3218 actions sur les 3 237 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry DOMELAND en sa qualité de Président de la Société. Monsieur Bruno SINTES est désigné comme secrétaire.

Le président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux dirigeants,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Pouvoirs sur l'accomplissement des formalités.

TS

SH DV LG

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé puis il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après présentation par le Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux dirigeants quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée/ ~~rejetée~~ par 3218, voix pour 0 , voix contre 0 voix s'étant abstenues .

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, constatant que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 774 508 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Au compte « Report à nouveau »..... 774 508 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée/ ~~rejetée~~ par 3218 voix pour, 0 voix contre, 0 voix s'étant abstenues

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, connaissance prise des conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce s'étant poursuivies et/ou ayant tacitement été reconduites au cours de l'exercice écoulé, approuve les conventions relevant dudit article.

Cette résolution est adoptée/ ~~rejetée~~ par 3218, voix pour 0 voix contre, 0 voix s'étant abstenues

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée/ ~~rejetée~~ par 3218, voix pour, 0 voix contre, 0 voix s'étant abstenues .

SH DV LF

***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a, après lecture, été signé par les membres du bureau.

Monsieur Thierry DOMELAND

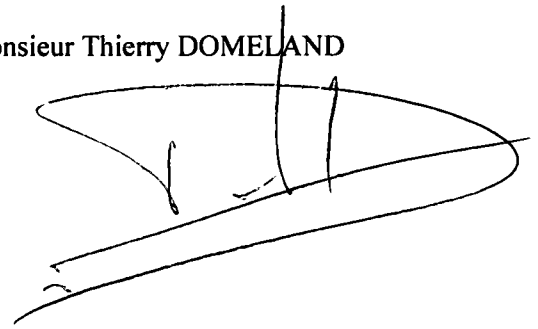

Monsieur Bruno SINTES

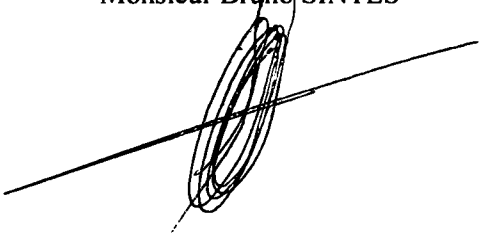

La société CASRA CAPITAL

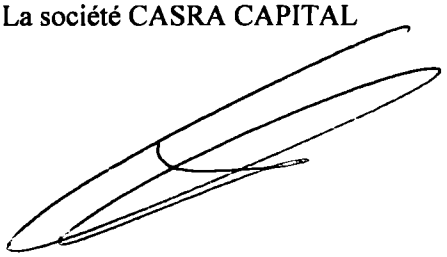

Monsieur Serge HUET

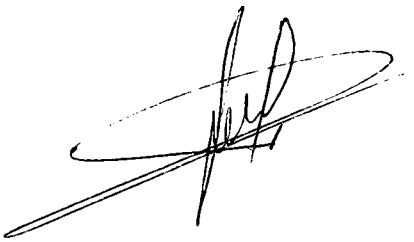

Monsieur Dominique VERIN-DESCAMPS

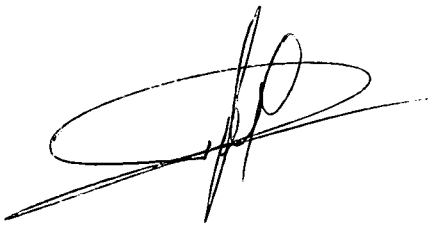

La société ABMS GROUPE

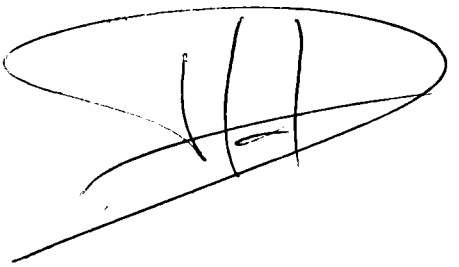

Monsieur Thierry ASTIER

ABSENT